

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 544

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

544

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 544 8 mai 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Pierre Gilliland
Yvette Jaggi

Montagnes de médicaments

Depuis le temps qu'on nous avertit charitablement que l'organisation du système de santé sera le problème numéro un de la décennie (d'abord les années septante, puis les années huitante!), les rapports succèdent aux rapports, les évaluations succèdent aux évaluations, les critiques succèdent aux critiques... et le constat reste, il faut le dire, globalement toujours aussi flou, dans ses prolongements politiques au moins.

A DP, nous ne nous sommes pas privés de tirer la sonnette d'alarme: le sujet, malgré sa complication impressionnante, compte parmi nos préoccupations permanentes; et souvent nous nous demandons si, à force d'occuper colonnes sur colonnes du journal, propositions et analyses ne finissent pas par lasser le lecteur. Tout de suite, pourtant, un aveu et un avertissement: nous ne sommes pas près d'abandonner la partie, lassitude ou pas!

L'effervescence à ce chapitre de la politique sociale a eu jusqu'ici un grand mérite: les tabous qui obscurcissaient le débat commencent à céder — on peut parler par exemple de la finalité de la médecine, des droits du malade —; les travaux scientifiques publiés, pas tous convergents, loin de là, ont dégagé les «points chauds» sur lesquels il faudra prendre position; et corollairement, les intérêts en jeu apparaissent peu à peu au grand jour, intérêts économiques en première ligne. D'où, bien sûr, de nouveaux nuages de fumée (statistiques et autres) destinés à masquer la réalité. C'est là qu'il s'agit, autant que possible, de fixer des points de repère fiables. Ce travail est d'autant plus délicat à mener que, ici comme ailleurs dans notre pays, le secteur privé est quasiment seul à distiller les données indispensables à la réflexion.

Battons le fer pendant qu'il est chaud et revenons

d'abord au thème qui agite beaucoup les esprits ces temps-ci, la consommation de médicaments (cf. DP 543, 1.5.1980, «Médicaments: les Suisses parmi les plus voraces»). On ne coupera pas de quelques chiffres: c'est l'exercice qui veut ça...

Donc, il est de bonne guerre aujourd'hui d'interpeller l'opinion sur une comparaison qui semble favorable à l'industrie du médicament: de 1966 à 1977 d'une part, l'indice des prix à la consommation a augmenté en Suisse de 66%; l'indice pondéré des prix d'Interpharma¹ (Ciba-Geigy, Hoffmann-La-Roche, Sandoz) s'est accru d'autre part de 23%, soit quelque 2% en moyenne annuelle. Un bon point pour les médicaments envisagés sous l'angle de leur prix? Le signe de l'efficacité des mesures prises par l'Etat pour endiguer la montée des prix des produits pharmaceutiques? Déjà, chaque partie s'est empressée de tirer la couverture à elle! Voyons les phénomènes que recouvre une telle confrontation...

De 1966 à 1976, d'après les documents produits par Interpharma, les dépenses de médicaments ont crû au rythme annuel de 8,9%, dont 6,8% dus à l'augmentation des quantités vendues. On peut dire tout de suite que ce qu'on ne gagne pas sur les «prix», on l'obtient sans coup férir en multipliant les ventes et en incitant massivement aux achats. Plus que la stricte mise en parallèle des indices, c'est cette stimulation permanente des Suisses à la consommation qui est donc intéressante. Voilà donc une partie du terrain déblayé.

Cela dit, on ne renonce pas partout aux augmentations de prix. Mais cela se fait à travers des détours bien connus: un produit «bon marché» est retiré de la circulation, par exemple, pour être remplacé, une fois le «besoin» acquis, par des produits attractifs, de qualité semblable, mais de rendement plus lucratif. Ce ne sont pas là que suppositions malveillantes: considérez en effet que les dépenses

SUITE ET FIN AU VERSO